



La Gazette met les gaz sur le secteur de l'info et des sports

Cap sur la censure et la légèreté !

A 7 mois et demi de l'élection présidentielle, la direction de l'info l'assume : « *Pour contrebalancer les actualités dramatiques comme les incendies, on ne s'interdit pas de passer des sujets plus légers* », exemples dans les 13h et 20h du 17 août : la collision entre des bateaux de plaisance dans la baie de Cannes ; atterrissage en catastrophe d'un avion léger à Salon-de-Provence ; faut-il interdire les douches de plage ? ; la basilique de Yamoussoukro : un havre de fraîcheur. Ou encore le 1^{er} septembre au 20h : accident de bouée tractée.

Une ligne éditoriale pour le moins « à l'ouest » au regard de l'agenda politique de notre pays.

Chacun sait que le dimanche 18 avril pour le premier tour, puis le dimanche 2 mai 2027 pour le second tour, les Français seront amenés à se déterminer sur un choix de société.

Dans l'histoire de la V^e République, jamais une élection présidentielle n'aura cristallisé autant de tensions, et de crispations autour de postures décomplexées qui font la part belle aux discours de haine et de division.

Face au désastre, la direction de l'information brandit, un brin méprisante, un hymne à la légèreté ! Séquence hallucinante ! Pourtant la réalité s'impose à nous :

- Des épisodes de canicule jamais vus, des mégafeux, et un réchauffement climatique qui s'accélère.
- Des guerres et des menaces de conflits armés un peu partout dans le monde.
- Les prix de l'énergie qui flambent et une inflation qui repart à la hausse.
- L'extrême-droite aux portes du pouvoir en France.

La Direction de l'information préfère nous abreuver de légèreté. Une question : Est-ce pour mieux nous bâillonner quand :

- Le rédacteur en chef adjoint du magazine d'extrême-droite, *Valeurs actuelles*, a désormais son rond de serviette tous les dimanches sur franceinfo tv, pour exposer sa vision du monde : dernière en date le 13 septembre : la priorité nationale pour l'accès au logement social (concept discriminant et inconstitutionnel).
- La censure fait sa loi sur nos antennes et ose même s'en prendre à l'actrice la plus douée de sa génération, autrice et militante : Adèle Haenel. Son tort ? Avoir eu le courage de dire ce que tout le monde sait, mais ne doit surtout pas être dit. Le replay de sa prise de parole a été supprimé mais les réseaux sociaux ont pris le relai !

Le choix de la soi-disant nécessaire légèreté dans les JT assumé par la direction de l'information est insupportable.

Le service public de l'information mérite mieux et ne doit pas être le marchepied d'un retour vers les heures les plus sombres de notre histoire.

Nous ne lâcherons rien, et dénoncerons tous les petits arrangements des censeurs et des manipulateurs d'opinion.

Pour nous aider à lutter contre cette vision de la France aux idées racornies et rances, qui renient les idéaux du vivre ensemble chers à la patrie des droits de l'homme : rejoignez-nous !

Adhérez !

Ce mois-ci dans la Gazette :

- Vacuité des JT de France 2
- Recasage de l'ex-directeur de l'Information
- Rencontre avec le nouveau DRH : attention aux précaires et aux seniors
- Documentalistes : chercheur c'est un métier
- franceinfo TV : des chroniqueurs-randonneurs

...

Bonne lecture !

Instance de proximité INFO/SPORT du jeudi 10 septembre 2026

Membres de la Direction de l'information : Julien Duperray, Nicolas Marut

Membres de la DRH : Thomas Bernat, Frédéric Debains, Thibault-Alexander Collonniers

Membres de la DRM (Direction des Reportages et des Moyens de l'info) : Muriel Bajard-Buono

Membres de la prévention sécurité : Sandy Lizot (Sports) et Stéphane Desclaron (Information)

Représentante de proximité CGT : Cécile Laronce

Préambule

• Présentation du nouveau DRH

Thomas Bernat (il faut prononcer le T), le nouveau Directeur des Ressources Humaines de l'information est passé en coup de vent. Nous lui avons souhaité la bienvenue et posé quelques questions.

A la question s'il est un spécialiste des plans sociaux, il répond que comme 70 % des drh, il a dû mettre en place des plans sociaux au fil de sa carrière (il a travaillé dans la grande distribution, chez Bouygues, les jeux vidéo). Il explique : « *une des fonctions de la RH c'est de faire aussi des plans sociaux. Mais ça n'a jamais été évoqué pour ma venue à FTV* ».

Les RP (représentants de proximité) font remarquer qu'on est dans une impasse pour les reporters de terrain, les techniciens, les précaires, les débuts et fins de carrière sont difficiles. Les RP invitent le DRH à être à l'écoute de ces salariés. Nous lui indiquons que le remplacement des anciens qui partent à la retraite ne se fait pas. Exemple le service des techniciens du son, où les jeunes ne sont pas embauchés.

Le DRH assure qu'il a bien compris qu'à FTV, les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, sont très attachés à leur entreprise et à leur mission de service public.

Nous lui avons rappelé le rôle important des syndicats à FTV : très actifs et qui se tiennent aux côtés des salariés pour les conseiller et défendre leurs intérêts.

Rédaction nationale

- Quel emploi pour Léa Salamé ?

Léa Salamé est en retrait du 20h : fait-elle toujours partie des effectifs de la rédaction nationale ?

Sur « Quelle époque » elle est salariée d'une boîte de prod. Son salaire lié au 20h est-il suspendu ? Si non quelles sont ses nouvelles attributions ?

La direction déclare que Léa Salamé va continuer à travailler pour la direction de l'information et sera amenée à travailler sur différents projets. Elle a deux documentaires qui lui ont été confiés par la directrice des magazines. Elle participera aux éditions spéciales. Elle présentera aussi des « primes times » notamment autour des questions environnementales. Son salaire ne sera pas suspendu. Elle a un salaire qui est contractuel. Léa Salamé a un contrat de rédactrice en chef.

- Recasage de l'ex-directeur de l'Information

Quand nous avons posé notre question nous ne savions pas encore que l'ex-directeur de l'information était en passe de quitter FTV pour rejoindre le groupe de production Mediawan.

Notre question : Que devient l'ancien directeur de l'info de France Télévisions. Fait-il toujours partie des effectifs de FTV, si oui, quelles sont ses fonctions, et pour combien de temps ?

La direction annonce qu'elle a appris dans la presse, qu'Alexandre Kara devient le nouveau directeur de l'info du groupe Mediawan. Il était auparavant conseiller spécial sur la transformation de l'information à l'ère de l'IA et il a trouvé un autre travail. Il a rendu un rapport à Delphine Ernotte sur l'IA.

Les RP souhaitent savoir s'il a perçu une indemnité de départ ?

Selon la direction l'ancien directeur de l'info est géré par la cellule RH des cadres dirigeants et VIP de FTV, et dépend de Laurent Benayoun.

Les RP constatent que les mauvaises pratiques à FTV ne changent pas. Des passerelles existent entre les boîtes de production qui travaillent avec FTV et les dirigeants du groupe. Ce pantouflage institutionnalisé donne une image déplorable de FTV au public. Depuis la commission d'enquête sur l'Audiovisuel public nous pensions que ces mauvais usages prendraient fin. Visiblement il n'en est rien.

- Vacuité des JT de France 2

Force est de constater que l'auteur de l'article de Télérama du 21 août 2026 a raison de souligner la vacuité de certains JT du 13h et du 20h. Collision de bateaux de plaisance dans la baie de Cannes, atterrissage en catastrophe d'un avion militaire à Salon-de-Provence, ou publireportage sur la location de voiture sur l'appli Airbnb.

N'y a-t-il pas d'enquêtes sérieuses à mener sur Airbnb justement pendant cette période de vacances pour évoquer la grogne des riverains, des municipalités et des utilisateurs de l'application ?

Pourquoi choisir de fabriquer des JT avec si peu d'ambition ?

Le Directeur de la rédaction défend âprement sa ligne éditoriale : « *Pendant l'été on fait des reportages plus sympas. Je ne souscris pas une seule seconde à ces allégations, car oui par moment c'est plus léger et on l'assume. Et on a aussi couvert les incendies et on aurait aimé que le journaliste de Télérama en parle aussi.* »

Au sujet des incendies, **les RP soulignent** que certaines équipes sur le terrain ont fait des amplitudes énormes, certaines se sont mises en danger.

- Drones : vol plombé

Où en est-on du déploiement des drones à la rédaction nationale pour les salariés volontaires titulaires du brevet de pilotage ? A France 3, l'expérimentation est terminée : 45 drones ont été achetés, 50 pilotes (une majorité de JRI ou biquifiés) réalisent régulièrement des images aériennes. La direction a-t-elle l'intention de faire avancer ce dossier à la rédaction nationale ? Alors que des images sont régulièrement faites en dehors de tout cadre légal à même de garantir une pratique sécurisée pour les salariés de FTV.

La Direction affirme que la DRM (la direction des reportages et moyens de l'information) a sollicité un budget pour une quinzaine de drones à la rédaction nationale, mais le projet n'a pas pu aboutir à cause des contraintes budgétaires. Une nouvelle demande de financement sera présentée en 2027.

Sur l'aspect sécurité portant sur le risque de chute la direction rappelle que c'est encadré. Chaque tournage avec un drone doit faire l'objet d'une demande de prestation au service concerné et doit être validé par le chef de service. La direction prévient que s'il y a un accident sur un vol sans autorisation, ça ira au pénal. Aujourd'hui FTV paye 500 € par prestation. Chaque édition a un nombre de vols par mois et quand le quota est atteint la coordination bloque.

Les RP font remarquer que des JRI tournent des images de drone qui arrangent les rédacteurs en chef. Il faut prévoir un budget à développer pour les primes pour l'utilisation des drones. Et cela représente quand même une économie par rapport aux prestataires extérieurs.

- Surchauffe au Service Climat Environnement

Déménagement du service climat environnement dans l'espace du service culture situé au 4^{ème} étage côté patio : cet espace pour le service climat environnement n'est pas du tout adapté. Trop isolé du reste de la rédaction et des assistantes du service (partagées avec le service société situé au 5^{ème} étage). Des box de confidentialité et des salles de repos manquent cruellement, ainsi que des cloisons pour isoler les chefs de service adjoints et des rédacteurs. Pourquoi ne pas avoir engagé une réflexion plus large pour maintenir de bonnes conditions de travail pour ce service ?

La direction répond que ce dossier sera débattu au CSE les 15 et 16 septembre, au cours duquel le rapport de l'expert Technologia sera présenté.

- Visite du Pape : où, quand, comment ?

Quel est le dispositif mis en place par France Télévisions pour la visite du pape en France du 25 au 28 septembre ? Combien d'heures d'éditions spéciales ? Sur quelle antenne ? Avec quels moyens budgétaires ? Ceux des programmes ou de l'info ?

La direction détaille : France 2 prend une partie des spéciales, et suit toute la visite le vendredi, et les temps forts l'après-midi à Notre Dame, et au Stade de France en soirée pour la rencontre avec 80 000 jeunes. Samedi France 2 couvre la messe en début d'après-midi. Le dimanche franceinfo TV et les émissions religieuses (la Direction des Programmes) prennent le relais. Et lundi c'est de nouveau France 2 qui chapeaute avec une messe à la cathédrale de Metz. FTV produira le signal

international. Il faut savoir que le samedi, Paris accueillera des centaines de milliers de personnes. FTV déploiera une dizaine d'envoyés spéciaux. Et à l'antenne on retrouvera Julian Bugier, Jean-Baptiste Marteau, Léa Salamé, Etienne Leenhardt.

Sebastien Vibert, directeur adjoint de la rédaction nationale organise aussi les opérations spéciales.

franceinfo TV

- Nouveaux horaires de nuit ?

Dans la nouvelle grille de franceinfo TV, il est question de rediffuser le 23h, entre minuit et 1h du matin, et de 1h à 2h du matin : doit-on comprendre qu'il sera désormais possible de « breaker » jusqu'à 2h du matin ? Quelle incidence cela aura-t-il sur les équipes techniques et éditoriales ? Quid de l'organisation du travail ?

Le directeur de franceinfo TV assure qu'on n'ouvre pas l'antenne de minuit à 2 heures du matin. On rediffuse le 23h de minuit à 1h, et de 2h à 3h du matin. Selon lui, les téléspectateurs préfèrent trouver la production de franceinfo et FTV plutôt que France 24, on fait des rediffusions qui ne font pas du travail en plus. C'est lancé par notre régie et c'est géré par la continuité. C'est de la rediffusion. Il se dit fier du 23h et il a envie de le rediffuser jusqu'à deux heures du matin. Et après c'est France 24 de 2h à 5h du matin. Exception : Le 3 novembre, pour les élections américaines de mi-mandat, franceinfo TV fera « la nuit américaine », mais il n'y a pas de moyens supplémentaires.

Il précise que s'il se produit un gros « news évolutif », il se débrouillera pour que les équipes de franceinfo TV prennent l'antenne.

- Grise mine sans maquillage

Plus de maquillage (pour les invités (sauf politique matinale et 18h) et les journalistes : pourquoi avoir lésiné sur ces moyens essentiels à un bon rendu antenne. Depuis la rentrée, même bronzés les journalistes sont tous bien blafards...

Certains invités ont fait part aux journalistes de la rédaction de leur mécontentement. Le maquillage était un lieu où ils se sentaient accueillis et préparés pour leur passage antenne.

La direction dit avoir commandé des kits maquillages pour certains salariés. Les kits n'étaient pas disponibles pour le lancement du nouveau plateau. Pourquoi cette commande n'a-t-elle pas été anticipée ?

Le directeur se veut rassurant : le maquillage existe toujours sur franceinfo TV avec maquilleuses et maquilleurs. La réduction des effectifs répond à une logique budgétaire parce c'était un budget conséquent de maintenir en permanence deux maquilleuses de 3h30 à minuit toute l'année. Il a décidé de réduire ce budget pour pouvoir entre autres envoyer des équipes sur le terrain, c'est l'idée même si ce n'est pas les mêmes lignes budgétaires. Selon le directeur, ni LCI ni BFM ne maquillent les invités hors certaines cases. Sur CNEWS, il n'y a plus ni maquilleurs ni maquilleuses.

Sur franceinfo TV, tous les présentateurs, présentatrices, chroniqueurs et chroniqueuses sont et resteront maquillés par les équipes de maquillage. Ce qui change c'est pour les invités et les hubeurs. Des consignes ont été passées en amont pour que les invités sachent qu'ils ne seront pas maquillés. La direction envisage de fournir une trousse de maquillage aux invités récurrents ; les kits de maquillage sont distribués depuis le 7 septembre.

Les kits de maquillage sont distribués aux hubeurs : une vingtaine de kits. Les kits femme coûtent 200 € et des kits hommes 60 €. 32 kits ont été commandés. Sur le budget c'est une économie.

Concrètement, Il y a plus de maquilleuse à partir de 19h30. Il y a une maquilleuse de 4h à 11h 30, une autre de 5h et à 14h et une autre de 12h30 à 20h. Ça fait 3 personnes. Avant elles étaient toujours 2 en même temps et elles travaillaient jusqu'à minuit.

Les RP font remarquer la mine blême des intervenants non maquillés.

Le Directeur admet avoir vu des teints blafards à l'antenne qu'il impute à l'éclairage du nouveau plateau. Selon lui l'éclairage est perfectible depuis le lancement, le problème a été en partie réglé dans la nuit du 7 au 8 septembre. C'est le réglage des projecteurs et non le maquillage qui est en cause. Par ailleurs il explique que les techniciens ont intégré un « skin detail » dans les régies PTZ (Pan-Tilt-Zoom, système de contrôle à distance pour caméra robotisée). Un petit software qui permet de lisser la peau à l'antenne. Les ingénieurs de La Fabrique ont trouvé cette astuce dans la nuit du 8 au 9 septembre

Les RP préviennent qu'ils sont opposés à la disparition du métier de maquilleuse sur France Télévisions.

- Loge maquillage : attention à l'œil au beurre noir

Pas de placard dans la nouvelle loge maquillage de franceinfo TV située au niveau 1 de MFTV ? Est-ce un oubli ? Et attention à ne pas se dessiner un œil au beurre noir sur l'énorme poteau situé en plein milieu de la pièce qui gêne les déplacements des usagers !

La direction admet qu'un nouveau meuble de rangement est à prévoir. Pour le poteau il ne bougera pas il faudra faire avec.

- Nouveau plateau : des chroniqueurs-randonneurs

Comme anticipé par les RP, l'arrivée du nouveau plateau s'est traduite par un nombre conséquent d'aller-retours pour les présentateurs JT, chefs d'édition, chroniqueurs, hubeurs. Au niveau 0, les chroniqueurs et hubeurs ne disposent pas de lieu de travail pour mettre leurs papiers à jour entre deux passages, ni ordinateurs ni imprimante. Il faut donc prendre l'ascenseur, ou grimper 4 étages à pied.

La direction rappelle qu'elle met à la disposition des hubeurs la salle des traducteurs. Elle a obtenu que l'un des trois ascenseurs qui desservent la régie et les loges soit priorisé pour s'arrêter au zéro, au 1^{er} et au 3^{ème} étage.

Les RP insistent : il faut des ordinateurs à disposition sur le plateau pour les dépêches. Car si le chroniqueur n'a plus de batterie sur son ordinateur personnel, il n'existe aucun plan B.

- Hubeurs : tenue plus que correcte exigée

Avec le nouveau plateau de franceinfo TV, les salariés qui font des hubs sont appelés à s'habiller : en costume/cravate/chaussures pour les hommes... pour les femmes, c'est moins rigoureux. En tous cas, la direction souhaite que nous ayons « la classe » à l'antenne. Bref, si la direction souhaite une tenue particulière pour les journalistes hubeurs, quelque chose est-il prévu pour les habiller (prime d'habillement, ou autre) ?

Le directeur de franceinfo TV l'assure : des chaussures tout le monde en a. Quant aux cravates, elles peuvent être fournies par la direction. Les hubeurs n'auront pas de primes d'habillement.

- Prêt de vêtements aux présentateurs de franceinfo : le travail de sape de « One More » continue !

Le prestataire One More (fournisseur de vêtements des présentateurs de franceinfo canal 16) ne donne toujours pas satisfaction. Cette instance a déjà posé trois questions à ce sujet entre novembre 2025 et janvier 2026. En vain ! 9 mois plus tard les dysfonctionnements sont tels que la plupart des journalistes ne commandent plus de vêtements... pourtant ils en trouvent dans leur placard alors qu'ils n'en n'ont pas commandés : les journalistes demandent qu'on en finisse ! Ils réitèrent leur souhait qu'on leur accorde une prime même soumise à cotisation sociale et fiscale.

(Cf. Réponse direction du mois de novembre 2025 : « *Il n'est pas possible de revenir à un système d'enveloppe avec justificatifs à la suite d'un contrôle URSSAF qui considère ces dépenses comme des avantages en nature. L'alternative serait le versement d'une prime soumise à cotisation sociale et fiscale* »).

La direction explique que le système actuel est prolongé car il semble correspondre à une majorité de salariés qui en bénéficient.

Les RP préconisent de lancer un questionnaire de satisfaction aux salariés concernés.

Numérique

- Info sur les réseaux sociaux : qui fait quoi ?

Peut-on savoir à quel service sont rattachés les salariés, journalistes et autres personnels, qui s'occupent des publications sur les réseaux sociaux ? Quelle est leur fonction et quelles sont leurs tâches ? Pouvez-vous nous fournir un organigramme : pour le service des réseaux sociaux ainsi que pour la cellule de la rédaction nationale qui s'occupe des RS ?

Comment les publications sur les réseaux sociaux sont-elles encadrées ? A France 3, une expérimentation sur plusieurs mois avec 5 stations pilotes a été menée. Un accord pour son extension dans tout le réseau France 3 a ensuite été signé avec les OS. Pourquoi une telle réflexion adaptée à la rédaction nationale n'est-elle pas menée ? Ces pratiques non encadrées peuvent générer des tensions au sein des équipes rédactionnelles.

La DRH assure que le service réseaux sociaux de la direction de l'information est placé sous la direction de Célia Mériguet qui est directrice de franceinfo.fr, de la transformation numérique de l'information, et de Carole Bélingard qui est directrice adjointe en charge des réseaux sociaux et de la jeunesse. L'équipe qui s'occupe des réseaux sociaux de franceinfo.fr compte 4 rédacteurs en chef adjoints, 5 journalistes internes, et 4 prestataires. L'équipe qui s'occupe des comptes du 20h et des sujets natifs produits par la rédaction nationale pour les réseaux comprend deux rédacteurs en chef : Sama Soula et Jean-François Monnier et un rédacteur en chef adjoint Sylvain Lequesne.

La verticalisation des sujets du 20h est effectué par Brut et piloté par des encadrants qui sont de FTV. Le montage et le motion design des sujets natifs sont effectués par 4 journalistes motion designer en prestation sous la supervision des 2 rédacteurs en chef. Tout contenu mis en ligne sur les réseaux sociaux de l'information (X, Facebook, TikTok, Instagram, You Tube) est validé en amont par les rédacteurs en chef adjoints ou rédacteurs en chef de ces équipes. Aussi l'expérimentation effectuée à France 3 ne semble pas correspondre aux besoins de la rédaction nationale.

DRM

- Mixage actu : mauvais jeu de pistes

Les mixeurs ont encore dû travailler cet été sur des sujets venus de l'extérieur, parfois même des formats longs de 17 minutes, avec des pistes de son mélangées qui ne leur permettent pas d'effectuer un travail de qualité.

A quand des consignes claires et impératives envoyées à tous les bureaux et monteurs travaillant en extérieur pour séparer les pistes son ?

La direction explique qu'un mail a été envoyé à tous les bureaux.

Les RP insistent pour que la direction rappelle les règles du mixage pour les envois des sujets.

- Médiathèque sur grand écran

Question sur les postes informatiques avec écrans incurvés Campus :

8 ordinateurs avec écrans incurvés, servant uniquement de poste de consultation sont installés dans l'espace repos des personnels de plateaux, et de surcroît utilisés au quotidien au maximum par 1 ou 2 personnes. Il en va de même pour les 4 postes de la salle de repos 1/R4503.

Les documentalistes de la Médiathèque travaillent toute la journée sur écran. Il est de la responsabilité de l'entreprise de leur fournir des écrans dont l'ergonomie et la taille leur permettent d'afficher la totalité de leurs applications de façon lisible (prévention de la santé visuelle au travail).

Les documentalistes demandent donc à bénéficier de tels écrans ergonomiques, comme évoqué à maintes reprises lors des DUERP, notamment pour les salariés en situation de handicap.

La Direction de la DRM fait remarquer que la direction de l'information n'étant pas dans le projet Campus, elle n'a pas pu bénéficier de ces écrans incurvés. La demande bien fondée va être portée auprès du service concerné. Les salariés en situation de handicap peuvent faire la demande d'écrans incurvés via le médecin du travail et la direction se rapprochera de la cellule handicap pour l'affectation du matériel.

- Recherchiste c'est un métier

Les documentalistes s'étonnent de voir la mention « recherchiste » dans la signature des journalistes en formation à la rédaction.

Recherchiste
Rédaction de France 2
Service Climat / Environnement

Ces journalistes qui ont la charge d'effectuer certaines recherches sur les réseaux sociaux font appel à leurs « collègues » documentalistes pour effectuer des recherches.

Ce terme « Recherchiste » appartient au métier de documentaliste, non à celui de journalistes. Cette utilisation est un empiètement et une méconnaissance du métier de documentaliste !

Dans un souci de respect des attributions de chacun, les documentalistes souhaitent que la signature de ces journalistes soit modifiée, en « journaliste en formation » ou tout autre signature à votre convenance.

Pour rappel, les documentalistes en région qui ont validé la formation « écrire pour le web » ne signent pas leurs articles diffusés sur le site Internet avec la mention journaliste ! Ces derniers sont validés par le rédacteur en chef, comme ce fut le cas pendant des années pour une documentaliste de PIDF !

La direction dit ne pas comprendre la question, car selon elle, le travail de recherche des apprentis journalistes n'est pas lié au métier de documentaliste. C'est comme ça que les offres d'emploi sont rédigées par la direction. Le stagiaire chercheur, on demande des recherches d'images et de vidéo d'actualité. Il identifie : la source, l'auteur, la date et il est amené à chercher des témoins et des contacts. Donc rien d'étonnant à ce qu'il signe « chercheur » dans son mail.

Les RP demandent pourquoi ne pas les appeler « *journalistes enquêteurs* » ?

- Utilisation du TVU pour des directs : c'est un métier

Lors de l'instance de proximité de juillet 2026, concernant l'utilisation du TVU pour les directs, la direction avait répondu sur l'aspect santé. Réponse avec laquelle nous ne sommes pas d'accord.

En revanche, la direction n'a pas répondu à une autre partie de la question :

Filmer en direct ne correspond pas au travail d'un journaliste reporter d'images. Son métier n'est pas de capter des images pour les retransmettre en temps réel, mais d'exercer la profession de journaliste en bâtissant un récit (voir l'accord collectif p 311, la nomenclature générale des fonctions journalistes).

La direction peut-elle rappeler que l'utilisation du TVU reste limitée à des situations d'urgence d'envoi d'éléments, destinés à être assemblés pour un reportage ? Toute autre pratique reste proscrite.

La direction déclare que l'accord collectif fixe une définition globale des métiers et n'a pas vocation à définir dans le détail toutes les activités exercées par chaque fonction. Ces activités sont par ailleurs amenées à évoluer en fonction des évolutions technologiques. Donc rien n'interdit de demander à des JRI lorsque que cela est indispensable pour les besoins de l'actualité de faire de la captation d'images au moyen d'un TVU. Cela doit cependant rester limité et se faire avec l'accord des JRI concernés.

Ressources humaines

- Succès du vélo et risque de dérapage

Du fait de son succès, le parking est saturé. Quand ce parking sera-t-il redimensionné ?

D'autre part, et malgré des accidents en cas de sol mouillé les jours de pluie, l'allée du parking vélo n'a toujours pas été enduite de la même peinture antidérapante qui existe dans les allées destinées aux scooters et motos. Quand cet aménagement sera-t-il enfin effectué ?

La direction n'envisage pas de changement de revêtement du parking. En revanche compte tenu des chutes récentes des piétons et des cyclistes la direction a décidé de renforcer le nettoyage du parking. En plus d'un nettoyage mécanique mensuel, un nettoyage à la demande peut être effectué dès le constat d'une situation à risque. Par ailleurs le règlement du parking a été modifié, la circulation dans les parkings de FTV jusqu'à l'emplacement doit s'effectuer à pied, tout le temps. Ça entrera en vigueur début 2027.

- Présentation des DUERP 2026
(Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

L'animatrice prévention sécurité pour les Sports nous présente les grandes lignes de son secteur : elle évoque des risques psychosociaux liés au streaming first, à l'arrivée de l'intelligence artificielle, et aux demandes accrues à la vidéothèque.

Selon la direction, le manager de la vidéothèque, ne peut pas aller au-delà de la surcharge de travail de ses équipes. Il demande le recrutement d'une personne supplémentaire.

Quant à l'animateur prévention sécurité pour la direction de l'information, il explique qu'il supervise 13 unités de travail.

Selon lui les grands axes d'amélioration concernent l'univers informatique (trop de supports informatiques, obsolescence des logiciels) impact sur toute la chaîne de fabrication. Par ailleurs, il faut accompagner le transfert de la régie et plateau de franceinfo TV au niveau zéro et au niveau 1 pour la régie intermédiaire. Un DUERP sera fait à nouveau avant novembre au sujet du réaménagement de franceinfo TV. Tous les risques seront passés en revue. Il évoque aussi la couverture des incendies assortie de nouvelles préconisations.

Les RP lui demandent ce qu'il en est des mesures prévues pour se protéger de la canicule au moment de la fabrication des JT. Selon l'animateur du DUERP, le droit de retrait n'est pas inscrit dans le document, mais c'est la loi donc c'est possible.

Les RP s'étonnent que l'animateur du DUERP ne mette pas en exergue les risques psychosociaux liés à la fin des JT de France 3, et au casting des éditions. Dans ce domaine rien n'est réglé, certains salariés ex-France 2 et ex-France 3 vivent très mal la disparition des éditions de ICI France 3 à la rédaction nationale car ils n'ont pas retrouvé un travail équivalent dans l'entreprise et certains souffrent de mise à l'écart et de déqualification.

Vos élus Représentants de proximité :

En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu.es Représentants de proximité

Famille Information et Sports	<u>Cécile LARONCE</u> (<i>Titulaire</i>)
Famille Production, Fabrication et Technologie	(<i>Titulaire</i>) (<i>Suppléant</i>)
Famille Communication, Marketing et Études	<u>Isabelle YAYA-HECK</u> (<i>Titulaire</i>) <u>Isabelle BILLET</u> (<i>Titulaire</i>) <u>Pascal VOISIN</u> (<i>Suppléant</i>)
Famille Gestion d'entreprise et IMG	<u>Alexis DU RETAIL</u> (<i>Titulaire</i>) <u>Karine BRAHIM</u> (<i>Suppléante</i>)
Vaise (FTR)	<u>Véronique DALMAZ-NICOLAS</u> (<i>Suppléante</i>)

Paris, le 16 septembre 2026